

et quart, en présence des membres de la famille et de nombreux amis de l'illustre savant. Le cortège s'est aussitôt mis en marche.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Poincaré, ministre de l'instruction publique, Gaston Boissier, de l'Académie française, Bertrand, de l'Académie des sciences, Bergeron, de l'Académie de médecine, Perrot, directeur de l'École normale, et Brouardel, doyen de la Faculté de médecine.

Un peloton de gardiens de la paix ouvre la marche. Vient ensuite un escadron de 2^e cuirassiers qui précède le général Sausser et son état-major, la garde républicaine, le 2^e bataillon de chasseurs, les bataillons des 39^e, 74^e, 123^e et 136^e régiments de ligne.

Le cortège défille dans l'ordre suivant : les chars portecoronaux, le char funéraire, les membres de l'Institut Pasteur et les collaborateurs du défunt; la famille, représentée par MM. J.-B. Pasteur, Valéry-Radot et son fils; les familles Laurent et Zevort; le protocole, le gouvernement, le corps diplomatique, les députés et sénateurs, l'Institut, tous les corps constitués dans l'ordre de préséance et les délégations au nombre de près de deux cents.

Le cortège est fermé par la division du général de Saint-Julien, un escadron de la garde républicaine, deux escadrons du 28^e dragons et deux batteries d'artillerie. La distance qui sépare l'Institut de la rue Dutot de Notre-Dame est de près de 4.322 mètres. Sur toute cette étendue était massée une foule qu'on peut évaluer à 300.000 personnes.

Tout le long du cortège, des soldats de la ligne et de la garde républicaine forment une haie mobile. Une haie fixe de gardiens de la paix et de gardes à pied maintient la foule sur les trottoirs. L'affluence est énorme sur tout le parcours, principalement aux abords de la rue Dutot et du pont Saint-Michel, c'est-à-dire aux deux points extrêmes de l'itinéraire, qui comprend le boulevard de Vaugirard, la rue de l'Arrivée, la rue de Rennes, les boulevards Saint-Germain et Saint-Michel.

Les fenêtres sont partout garnies de curieux. Tout un grand nombre ont dû les fermer un bon prix; à tous les carreaux, des voitures et des treteaux portent des groupes compacts de spectateurs.

Le cortège débouche à onze heures quarante sur la place du Parvis, interdite au public. Les troupes et les délégations passent devant le porche de l'église et tournent par la rue d'Arcole, pour aller se reformer sur le quai de l'Archevêché pour le défilé.

L'archiprêtre est venu recevoir le corps sous le porche et l'a précédé jusqu'à l'immense catafalque dressé dans l'avant-cour.

A midi est arrivé le président de la République, suivi du grand duc Constantin et du prince Nicolas de Grèce.

Détail curieux : le directeur du protocole n'était pas là pour les recevoir. Autre incident : le colonel de la garde républicaine est tombé de cheval; il ne s'est fait aucun mal.

La messe terminée, l'archevêque de Paris va donner l'absoute à l'entrée de l'église et le corps est transporté dans le catafalque érigé sur la place du Parvis, en face de l'Hôtel-Dieu.

Le président de la République sort de l'église ayant à sa gauche le prince de Grèce et à sa droite le grand duc Constantin, tous deux en uniforme. Ils vont se placer dans cet ordre à droite du catafalque.

Devant le catafalque est placée une tribune drapée de noir.

DISCOURS DE M. POINCARÉ
M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, prononce un éloquent discours dans ses extrêmes les passages suivants :
Il y a trois ans à peine, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, était célébrée cette inoubliable fête qu'on appelle le *Jubilé de Pasteur*. Une foule innombrable, composée de savants, de professeurs, d'élèves, d'administrateurs, était accourue de tous les coins du monde pour assister à cette solennité et pour honorer l'illustre Français qui venait d'atteindre sa soixante-dixième année et qui, dans un corps à demi voué par le mal, gardait la raison la plus vigoureuse, le cœur le plus chaud, le génie le plus vaillant.

En remettant au Maître la médaille commémorative de ce grand jour, le président de l'Académie des sciences lui disait : « On est bien embarrassé pour donner à l'éloge une forme nouvelle; tous les mots ont été employés dans toutes les langues et tout le monde s'en souvient. »
Aujourd'hui que la mort a brisé cette généreuse existence et que nous portons le deuil de celui que nous nous acclamons naguère, aujourd'hui que nous nous voyons, si récemment et si douloureuse, la sensation du vide immense que laisse derrière elle cette vie prodigieuse, il semble moins que jamais possible d'élever l'éloge à la hauteur de la réalité.

Les phrases les plus émus ne sont qu'un éloge bien médiocre devant la pieuse douleur que cette perte irréparable a provoquée dans la France entière et qui, à rassembler aujourd'hui, sur le passage de ce grand homme, la vieillesse et l'enfance, la richesse et la pauvreté, le bonheur et l'infortune, toute une humanité respectueuse, unie dans l'égalité du regret.

La science ne se lassera point d'admirer dans le génie de Pasteur, la force combinée d'une imagination créatrice et de la plus rigoureuse méthode expérimentale.
C'est la pure curiosité de son esprit chercheur, aiguillonnée par une puissance inventive et secondée par une scrupuleuse recherche des réalités objectives, qui l'a guidé

dans la longue et brillante évolution de ses travaux scientifiques.
Soutenu par un pouvoir supérieur, son génie s'attaque résolument à ce grand phénomène de la fermentation, qui restait à l'air, au sol, à l'eau les substances momentanément enroulées par les êtres organiques, qui rend à la vie ce qui vient de la vie, qui entraîne éternellement la matière dans une sorte de mouvement circulaire et de tourbillon fécondant qui fait de la mort elle-même, dans le mystère de l'infini, une réserve de force et d'espérance.

A peine a-t-il pénétré dans l'obscurité de ces questions nouvelles qu'il y projette un jour éclatant. Le caractère vital de la fermentation, si longtemps contesté, est démontré jusqu'à l'évidence; le monde des infiniment petits apparaît dans l'implacable lumière de la vérité scientifique; la fermentation se révèle comme l'œuvre diverse de ces êtres microscopiques, vibrions, bactéries, microbes, qui assistent aux mutations essentielles de la matière organique et sont comme les ouvriers secrets et les témoins invisibles des phénomènes les plus profonds de la nature.

Pasteur est désormais le maître de ces fermentations jusqu'alors mal connues; il va les cultiver lui-même à son gré, piler ceux du vin, de la bière, du vinaigre, aux autres de la science, aux besoins de l'industrie, aux exigences de la santé publique.

Par un enchaînement naturel, l'étude des ferments conduit Pasteur à celle des maladies. Il va maintenant poursuivre, jusque dans le corps humain, la série logique de ses recherches triomphantes. Il va prouver que, comme les ferments, les virus sont des êtres vivants. Il va révolutionner l'hygiène et la médecine; il va donner à la chirurgie ces belles aides et cette inaltérable sérénité qui lui ont facilité les opérations les plus merveilleuses et qui ont indéfiniment élargi devant elle les horizons du possible.

De la vaccination, qui n'était d'abord qu'un heureux empirisme, il fait une théorie raisonnée et il en fait des applications. Saisissant de successives sur le charbon, sur le choléra des poules, sur la rage, — ces études que continuait avec tant d'éclat les savants disciples de Pasteur et qui ont récemment abouti à la cure de la diphtérie, — marquant les sages, les prudentes, les glorieuses étapes d'une des conquêtes scientifiques, qu'il ait, plus belles et les mieux conduites, qu'il ait encore été donné à l'humanité, nous ne pouvons que louer et louer.

Avec un désintéressement dont il n'admettait même pas qu'on le louât il a, par ses études sur les ferments, sur la maladie des vers à soie, sur le charbon, relevé des industries délaissées, rassuré des milliers d'agriculteurs, semé la richesse ou arrêté la dévastation dans des provinces entières, prodigué sans compter, autour de lui, les trésors dus à sa science.

Et lorsque le cours de ses travaux l'eût amené à se pencher sur la douleur humaine, il ne s'est plus détaché d'elle et il ne se désolait plus de son unicité.

Heureux, disait Pasteur, heureux celui qui porte en lui l'unicité et qui lui obéit. « Il a obéi toute sa vie à l'idéal le plus pur, à un idéal supérieur de science, de vertu, de charité. Tous ses actes et toutes ses actions se sont éclairés au reflet de cette lumière intérieure : il a été grand par le sentiment comme il a été grand par l'intelligence, et l'avenir le glorifiera dans la radieuse lignée des apôtres du bien et de la vérité. »

M. Poincaré a terminé ainsi :
Adieu, cher et illustre Maître! La science, qui vous avez si grandement servi, la science immortelle et souveraine, par vous devenue plus souveraine encore, transmettra aux âges les plus lointains l'inéffaçable empreinte de vos géniales pensées et de vos actions seules éclairées au reflet de cette lumière intérieure : il a été grand par le sentiment comme il a été grand par l'intelligence, et l'avenir le glorifiera dans la radieuse lignée des apôtres du bien et de la vérité.

Le discours de M. Poincaré terminé, les troupes qui, pendant la cérémonie se sont massées, pour dégager la place, sur les quais de la rive gauche, défilent devant le catafalque. Le gouverneur de Paris et son état-major ouvrent la marche; il passe devant le corps puis vient se placer face au catafalque, le long du trottoir en bordure de l'Hôtel-Dieu.

Le défilé terminé, le général Sausser s'est approché des membres de la famille Pasteur, qu'il a salués. Il s'est ensuite retiré, suivi de son état-major. On a procédé immédiatement au démontage du catafalque et l'on a transporté le cercueil dans la chapelle ardente que l'on avait préparée à Notre-Dame.

Le président de la République salue les membres de la famille et retourne à l'Élysée.

Le testament de Pasteur
Nous recevons communication du testament de M. Pasteur.
En voici le texte :
Ceci est mon testament.
Je laisse à ma femme tout ce que la loi me permet de lui laisser.

Puis-je mes enfants ne jamais s'écarter de la loi du devoir et garder toujours pour leur mère la tendresse qu'elle mérite !
L. PASTEUR.
Paris, ce 29 mars 1877.
Arbois, ce 25 août 1880.

A CARMAUX
Carmaux, 5 octobre. — La réunion des vœux a été très nombreuse.
Un vœu qui avait été signé, par surprise, par le député de Carmaux, a été déclaré nul et avait été appelé par le commissaire spécial qui lui avait reproché grossièrement d'avoir reçu quarante francs du comité.

Le ministre du commerce et de l'industrie vient d'adopter un ordre du jour de protestation contre les agissements du préfet et de la police.
Les vœux affirment à nouveau leur résolution absolue de résister avec la plus grande fermeté à toutes les provocations et intimidations qu'on pourrait employer pour les amener à abandonner la lutte.

bureau fort simple, mais dont les tiroirs à secret ne pouvaient s'ouvrir que de sa main, et étalait devant lui une espèce de gros cahier couvert d'une écriture extrêmement fine comme l'écriture de presque tous les hommes gras, qui doivent leurs jambages de la malgreur qu'ils s'efforcent de leur enlever. Il n'eût pas longtemps à parcourir ce *memento* pour pousser une exclamation de joie.

Viti !
Ce nom lui apparut brusquement.
C'était le nom des derniers locataires de la petite maison, à l'époque où Alfred Ducantin en était encore propriétaire; de ces locataires qu'il avait fait expulser pour faute de non-paiement de leur loyer.

Ces locataires, — c'étaient une femme et une jeune fille... plutôt une fillette, puisqu'elle n'avait guère que douze à treize ans, à ce moment.
Il y avait cinq ans de cela.
Et la victime, la jeune fille assassinée avait dix-huit ans.

Plus de doute. Il s'agissait de la mère et de la sœur de Giovanni Viti !
Primborgne en eut comme un éblouissement.
Tout se reliait. Tous les personnages du drame se rattachaient les uns aux autres.

Les Viti avaient eu des rapports avec Alfred Ducantin...
Ils avaient habité la maison où le crime s'était accompli.

Primborgne, pendant près d'un quart d'heure, resta la tête plongée dans ses mains, réfléchissant, analysant les faits, comprenant en partie, maintenant, ce qui lui avait paru si obscur !
La vérité, il ne la possédait pas encore; mais il en possédait tous les éléments.

Comme Archimède, — si eût été le grec, — il eût pu s'écrier : — *Eureka!* Il avait trouvé.
Il ne restait plus qu'à disposer les scènes pour reconstituer le scénario complet.

Ce qui me manque encore, — se dit-il, en se levant brusquement, — Giovanni Viti me le fournira. Maintenant, j'ai les moyens de le faire parler... Et il parlera, ou je ne m'appelle plus Primborgne !
Il-dessus, reprenant son chapeau qu'il avait jeté sur un meuble en entrant, il ressortit et monta dans la première voiture qu'il rencontra.

— Au Palais de Justice! — avait-il dit au cocher.
Primborgne allait chez le juge d'instruction, non pour lui dire tout ce qu'il savait, ni surtout ce qu'il prévoyait, mais pour en obtenir l'autorisation de communiquer immédiatement avec le prévenu.

Cette autorisation, d'ailleurs, il n'eût aucune peine à l'obtenir; de même qu'il obtint facilement que M. Favon de la Favonnière ne l'interrogât pas au-delà de ce qu'il voulait actuellement porter à sa connaissance.
M. Favon de la Favonnière s'intéressait peu à tout le reste, depuis qu'il avait mis le grappin sur Fabien Péblinien.
N'avait-il pas son coupable ?
Que lui fallait-il de plus ?

Le calme continuait, malgré les provocations.
Carmaux, 5 octobre. — Huntezing, le vœu arrêté avant-hier, a été condamné aujourd'hui à quatre-vingt jours de prison.
Le citoyen Aucouturier, le souffleur poursuivi sous prétexte de propos tenus dans une réunion, à laquelle il avait dit que ni les sapeurs ni les batonnets ne l'empêcheraient de continuer à travailler, a été condamné à quatre mois de prison.
La condamnation du citoyen Aucouturier, qui joint à Carmaux de l'estime de tous les habitants, a causé dans la population une très vive émotion. Chacun s'accordait à la trouver injustifiée.

NOUVELLES POLITIQUES
Le Journal officiel a publié hier le décret suivant :
Article premier. — Il est ouvert au ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, sur l'exercice 1895, au delà des crédits accordés par la loi de finances du 16 avril 1895, un crédit extraordinaire de 20,000 francs qui figurera à la première section du budget du ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, où il formera un chapitre portant le n^o 71 et intitulé : « Frais de dépenses pour la première section du budget du ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, au moyen des ressources générales du budget. »
Art. 2. — Il sera pourvu aux dépenses autorisées par l'article 1^{er} au moyen des ressources générales du budget.
Art. 3. — Le présent décret sera soumis à la ratification des Chambres dans la première quinzaine de leur plus prochaine réunion.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

MAISON DE M. FOURTEAU
On annonce le mariage de Mlle Madeleine Fourteau, fille de M. Fourteau, professeur au lycée Janson-de-Sally, avec M. Henri Adam, professeur agrégé de mathématiques au lycée de Besançon.

responsabilité, et l'on commence à croire sérieusement que les récentes émeutes ont déjà causé dans toute l'Europe un changement de sentiments relativement à l'Arménie.

Londres, 5 octobre. — Le Standard reçoit de Berlin la dépêche suivante :
On est d'avis, dans les cercles politiques, que les troubles de Constantinople n'amèneront aucune complication internationale ni l'intervention des puissances.
On estime, ici, que cette affaire ne concerne que la Turquie et ne doit être réglée que par la Turquie.

Londres, 5 octobre. — C'est aujourd'hui que l'ambassadeur de France se rendra à la pose de la première pierre d'une maison de convalescence à Londres, pour les vieillards indigents d'origine française.
Cette maison sera une succursale de l'hôpital français de Londres.

Saint-Petersbourg, 5 octobre. — Des nouvelles toutes récentes émanant d'une source autorisée, la solution de la question de l'évacuation de la presqu'île Liaou-Tung par les Japonais peut être considérée comme très probable.

Sofia, 5 octobre. — Les rapports des commandants des troupes à la frontière constatent que les Turcs concentrent des troupes nombreuses dans le district de la frontière notamment à Tarnouch, Kirdjeli, Aidamouchi et Newrokop.

Foggia, 5 octobre. — Un train, qui arrivait en gare de Zollino, a heurté un autre train qui se trouvait en station.
Un des chefs de train a été tué et trois autres agents de la Compagnie des chemins de fer ont été légèrement blessés.
Quelques wagons ont déraillé. Plusieurs autres ont été endommagés.

Rome, 5 octobre. — D'après une dépêche privée d'Alger, on parle de l'expulsion des Italiens du Maroc.
L'Italia Militaire dément formellement qu'il soit question d'un nouvel envoi de troupes en Afrique.

Le colonel Vincent Howard, de l'armée britannique, qui a suivi les grandes manœuvres françaises et allemandes, vient de faire un rapport dans lequel il se déclare frappé de la bonne discipline qui règne dans les deux armées, notamment des silences absolus qui est observé dans les rangs. Il a beaucoup remarqué aussi l'initiative laissée aux commandants de compagnie et des mesures prises pour les rendre indépendants de l'administration et du train des équipages.

La commission supérieure de classement. — Un arrêté ministériel désigne de nouveau comme président de la commission de classement le général Sausser, gouverneur de Paris.

Les rapatriés de Madagascar. — Il ne sera pas fait application de l'article 47 de la loi de recrutement de 1889 aux rapatriés de Madagascar qui, pendant leur temps de présence sous les drapeaux, auraient subi des punitions de prison ou de cellule.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

Le crime de la rue Lamartine.
Le criminel, Charles-Sauve-Joseph Morando, est né le 25 mai 1848, à Acqui (Italie). M. Morando, néo Alexandrine-Flavie Vitoux est originaire de Besançon. Elle aurait eu treize ans le 30 de ce mois.
Les deux époux s'étaient mariés le 20 mars 1881, à la mairie du dix-huitième arrondissement.

derie, il avait frappé à la tête avec son verre le garçon de l'établissement, Hippolyte Rozier.
Les gardiens de la paix appelés pour l'arrêter avaient eu tout le mal possible à le maîtriser et à l'emporter au poste.
Après avoir passé une nuit assez calme au poste de police, Celly avait comparu le matin devant le commissaire de police. Au cours de l'interrogatoire, il a eu une crise de folie furieuse. C'est alors que le magistrat l'a fait diriger sur l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Mouvement dans les commissariats
Par arrêté du préfet de police, M. Depoux, commissaire de police de la Mucette-Porte-Dauphine.
M. Bolot, commissaire de police du quartier de la Gare.
M. Lejeune, commissaire de police du quartier Saint-Victor, sont mis à la retraite d'office, à partir du 31 octobre 1895.

L'annuaire des voyages
Joseph Lohet, apprenti boucher, âgé de 16 ans, était parti de son pays pour aller à la messe; il avait fait part à plusieurs de ses amis de son intention de faire le tour du monde.
Il se procura les premiers fonds nécessaires à son voyage dans la caisse de son patron et fila directement à Clermont (Oise). Après avoir dépensé les 150 francs qu'il avait pris, il revint de Paris à pied et alla se constituer prisonnier chez M. Duranton, commissaire de police, en attendant la décision de son patron.

Habile escroc
Hier, à quatre heures, un monsieur très élégant prenait un fiacre à Montrouge et se faisait conduire rue d'Aboukir, au commissariat; arrivé là, le client descendait de voiture, montait dans l'immuable et descendait peu à

AU BON MARCHÉ

PARIS.

MAISON ARISTIDE BOUCICAUT

PARIS.

Lundi 7 Octobre et jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE

et Grande Mise en Vente de toutes les

NOUVEAUTÉS D'HIVER

Affaires considérables vendues très bon marché

en Soieries, Velours, Peluches, Lainages, Étoffes nouvelles, Draperies, Flanelles, Bonneteries, Parapluies, Fourrures, etc.

Hautes Nouveautés en TOILETTES D'HIVER pour Dames, Hommes et Enfants.

NOMBREUSES OCCASIONS A TOUS NOS COMPTOIRS

La MAISON DU « BON MARCHÉ » a pour principe de ne mettre en vente, même aux prix les plus réduits, que des marchandises de premier choix et de très bonne qualité.

Maison reconnue la plus digne de se faire par la qualité et le bon marché réel de toutes ses marchandises.

Le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu dans la Maison du BON MARCHÉ.

GRANDS MAGASINS DE LA

VILLE DE SAINT-DENIS

PARIS - Faubourg Saint-Denis et rue de Paradis - PARIS

Demain LUNDI 7 OCTOBRE et jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE

DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS

Nous donnons ci-dessous un résumé des AFFAIRES EXCEPTIONNELLES mises

Taffetas noir, tout soie, bonne qualité. Le mètre 1.95 et 1.65	Costume en croisé tout lainage, jupon doublé, corsage à fronces et points d'épines. Valeur réelle 39. » 19.75	Costume marin, en cheviotte bleue et blanche ou au rastaon, pour garçonnets. De 9 à 12 ans. 8.90. - De 3 à 7 ans. 6.90.
Broché noir, tout soie, grand choix de dispositions. Le mètre 3.90 et 2.95	Costume en bouclé, jupe ronde, large corsage à boutons, manches nouvelles. » 22. »	Capote en velours, toutes teintes, ornée d'un ruban, oiseaux et plumes frisées.
Velours tréfilé, noir et couleur, qualité très supérieure. Le mètre 4.90, 3.90 et 2.95	Costume en crêpon d'hiver ou en belle serge, jupe cloche doublée, corsage broché en velours, manches plissées, manches ballon. Valeur réelle 60. » 39. »	Chapeau en feutre, bord garni et noué pour dames, jupes filées et enfants. » 4.75
Bure cheviotte pure laine, nuances mélangées, largeur 1.00. Le mètre » 95	Peignoir en beau pilet, dessins nouveaux, plis chemise devant avec boutons, échappe à la taille, col rabattu. » 7.90	Veston droit, en cheviotte noire ou bleue, bien conditionné. Le mètre » 7.50
Carreaux anglais genre damier, pure laine. Largeur 1.00. Le mètre » 1.25	Jupon haut volant garni, garni dentelle. 6.90	Par-dessus doublet, en mérinos, pour hommes et femmes. » 4.50
Diagonale drapée renforcée, pure laine, larg. 1.20, toutes nuances. Le mètre 1.45	Jupon de drap, en satin soie, toutes nuances, entièrement doublé, haut volant garni et entre-deux passementerie. » 16.75	Occasion Camisole jersey, pour dames, toutes tailles. Valeur 3.75. » 2.50
Armures noires pure laine. Largeur 1.20, lot 4. Valeur réelle 2.95. Le mètre 1.35	Robe en bon lainage, garnie velours, pour fillettes. Longueur 65, 70, 75. - De 5 à 10 ans. 4.75	Bas laine noire à côtes, pour dames. » 5.50
Schettland lainage uni noir pure laine indéchirable. Largeur 1.20. Le mètre 1.45	Paletot américain, en drap fantaisie, pour fillette. De 7 à 10 ans. » 4.75	Caleçons ou Gilets coton serré, pour hommes. » 7.75
Molleton en mérinos, pour hommes, bonne qualité. Largeur 1.20. Le mètre 1.60	Pelisse en drap bouclé, pour fillette. De 8 à 10 ans. 9.75. - De 10 à 14 ans. 7.50	Bas de laine, articles d'usage. De 12 à 18 ans. 4.25. De 14 à 18 ans. 3.50
Cheviotte toutes nuances, pour costumes. Largeur 1.20. Le mètre 1.75	Comple veston, pantalon et gilet en cheviotte noire ou bleue, pour garçonnets. De 13 à 18 ans. 15.50	Chemise en shirting renforcé, sans col et poignets en toile fine, pour fillette. Valeur réelle 1.50. » 1.10
Corsage Jersey tissu uni, en gris seulement. » 2.90	Par-dessus en drap croisé, en mérinos, bien uniformes, doublé chamois, pour garçonnets. De 8 à 12 ans. 8.50. - De 3 à 7 ans. 7.50	Gilet en flanelle croisée, pure laine, très bonne qualité. » 1.50
Corsage Jersey tissu molleton, revers genre tailleur. Valeur réelle 10.75. » 6.90		Corset en travers, éventailé, col rouge. Buste et ressort du rechange. » 16.50
Jupe de costume en grosse serge, tout lainage, doublée alpaga, ornée tout autour de 2 rangs passementerie noire. » 11.90		
Jupe de costume en bouclé, forme à godets haut, faux ourlets, monture à plus derrière. Prix 7.90		

SUR DEMANDE ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ



Cape très parisienne en bon velours du Nord soie, doublée soie noire ou couleur, plumes, boutons, broderie laine, le col garni plumes et broché. Valeur réelle 60. » 29. »

Maison de la Pointe St-Eustache

Aux Fabriques de France

124, r. de Rambuteau, 2 et 4, r. Montorgueil, PARIS

LUNDI 7 OCTOBRE

EXPOSITION et MISE en VENTE

des NOUVEAUTÉS d'HIVER

BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE

Fantaisie drapée, petites dispositions pour robes, larges 50 c. Le mètre » 35	Drap sublime, toutes fantaisies et nuances mélangées, largeur 90 c. Le mètre » 65
Serge anglaise pure laine, nuances nouvelles, belle qualité, grande largeur. Le mètre » 1 fr. »	Cheviotte grosse breton, tout lainage, nuances nouvelles, larg. 1.20. Le mètre » 1.25
Mérinos noir, pure laine, qualité renforcée, largeur 1 mètre. Le mètre » 90	Molleton tout lainage, dispositions nouvelles pour robes et manteaux. Largeur 1.20. Le mètre » 1.95
Tennis coton, très belle nouveauté pour lingerie, largeur 80 c. Le mètre » 45	Pilou grand velours, en drap bouclé, gros plis, largeur 1.20. Le mètre » 55
Austria soie, qualité extra, unis et glacés, largeur 92 c. Le mètre » 1.25	Velours en beau drap uni pure laine, entièrement contact. Exceptionnel. » 1.95
Collet en beau drap uni pure laine, entièrement contact. Exceptionnel. » 5.90	Cape en astrakan laines mohair, doublée soie, ruban satin. » 9.90
Jaquette en beau drap uni, doublée soie, ruban satin. » 6.90	Jersey en tissu gris fantaisie, envers molleton. Valeur 3.90. » 2.45
Corsage beau tissu bouclé, gros plis, en drap croisé, en drap bouclé, en drap croisé. » 4.90	Jupe laine-gros-grain à godets, haute nouveauté, noir et couleur. » 6.90
Pantalons en belle flanelle américaine, avec gilet. » 1.95	Pantalons pour hommes. Occasion » 2.95
Bouclé noir et bleu marine pour Jaquettes et Gilets, largeur 1.20. Le mètre » 2.25	Chaussures en mérinos à côtes, pour Dames, en noir ou marocain. » 65
Bas de laine, mérinos à côtes, pour Dames, en noir ou marocain. » 95	Pélerine tricot fantaisie, laines mérinos, noir, marine, beige, marocain, p. Dames. Le mètre » 1.95
Pantalons en GILETS coton couleur, genre anglais, pour hommes. » 1.15	Chemises pour dames, shirting et coton étonné, genre anglais, pour hommes. » 1.40
L'oriental tissu double face, pour rideaux et tentures, larg. 2.00. Le mètre » 95	Tapis chèvre de Chine double, herbes drap, grande taille. Occasion. » 8.75
Couverture pure laine blanche, très belle qualité, laine 200. Le mètre » 8.90	

SAMARITAINE

PARIS - Rue du Pont-Neuf, Rue de Rivoli et Rue de la Monnaie - PARIS

Lundi 7 Octobre et Jours suivants

EXPOSITION et GRANDE MISE EN VENTE des

NOUVEAUTÉS D'HIVER

NOUVEAUX et très importants Agrandissements

DISTRIBUTION DE TRÈS BELLES PRIMES



JUPE en lainage bouclé, façon tailleur, Occasion. » 9.90	PILOU haute nouveauté, dessins variés pour petits garçons. » 50
JUPON en satin laine noire, volant à cartre-légers garnis dentelle du Puy. » 3.90	FOULARDS CACHE-NEZ haute nouveauté, en broché tout soie, anneaux et fleurettes sur fond marocain noir. Taille 0.75. Val. 7 fr. » 40
PÉLERINE astrakan très brillant, gros bouclé, ornage de perles. Exceptionnel. » 2.95	RUBAN satin double face, belle qualité, toutes nuances, N° 12. Le mètre » 65
PEIGNOIR en drap ananas pure laine, nuances variées, garni velours à écussons, pour fillette, garni entre-deux. » 15.75	PARAPLUIES Taffetas cuir, montures en bois, pour dames. » 40
PELISSE en drap ananas pure laine, noir ou marine, empesé, doublé garni d'une berthe. Longueur 0.75. » 3.90	PARAPLUIES Taffetas cuir, montures en bois, pour hommes. » 5.75
75 en plus par 0.05 jusqu'à 0.95 de long. Long. de 0.95 à 1.10. 2.90 ; de 1.10 à 1.20. » 9.90	GILETS DE CHASSE laine, marine ou hommes et jeunes gens. » 7.75, 3.90 et 2.25
CHAPEAU feutre, bordé d'un galon soie, garni de 5 têtes de plumes astrakan, agrémenté fantaisie et ruban satin soie. » 5.75	BAS laine noire, à côtes, entièrement filés. 1 an 2 ans 4 ans 6 ans 8 ans 10 ans 12 ans dames. 35 45 55 65 75 85 95 105
BELLES VOILETTES chemisées sur fond toile soie fantaisie. » 95	BOTTES à boutons, glaces et claque carrées en semelles caoutchouc, pour dames. » 7.90
Longueur 1 m. Largeur 70 c. Occasion. Par 3 Voilettes assorties. » 2.65	BOTTINES en caoutchouc ou à laçage, tiges caoutchouc, pour hommes. » 9.90
Affaire SOIERIES toutes belles qualités, exceptionnellement complètes. Faillie, Damas, Morveilles et Sarah, toutes étoffes pure soie, valeur 3.90. Le mètre » 2 fr.	CHAPEAUX Tyrolens ou Frivolos. » 2.90
VELOURS tréfilé de Lyon, poli, tissu très brillant, noir ou toutes couleurs. » 1.90	PARDESSUS croisés, (pour hommes), en étonné, loutre, ou angora, des yeux ou sans couture) doublé tartan ou satin Chine laine, col velours soie. Exceptionnel. » 39 fr.
DRAP de Paris, nuances mélangées ou unies pour robes et costumes. Largeur 90 c. » 75	PANTALON pour hommes, en cheviotte croisée ou nouveauté pure laine, façon et fourrure extra. A la Samaritaine. » 10 fr.
AMAZONE pure laine, belle qualité pour costumes genre tailleur, nuances nouvelles, grande largeur. Sans précédent. Le mètre » 90	COSTUME marin en cheviotte bleue, grand col marin garni d'une bande fond bleu rayé blanc ou rouge, avec soie pour garçonnets, de 9 à 11 ans. 8.90 ; de 11 à 13 ans. » 7.90
CHEVIOTTE bure tout lainage, usagique lainage pour unis. Larg. 1.20. Le mètre » 1.10	COUVRE-PIEDS plissé, satin soie toutes couleurs, doublé soie. » 21 fr.
FOULÉ HINDOU noir, robes et costumes, largeur 85/100. Occasion. » 95	CHAMBRE LOTS XVI, noyer et érable, palissandre et ébène pour 2 personnes. 25 fr. Table 45 fr. Lit pour 2 personnes. 25 fr. Table 45 fr. » 35 fr.
CHEVIOTTE noire, pure laine, indéchirable, grain fin, pour robes et costumes. » 1.10	
CHEVIOTTE diagonale, en drap croisé, envers fourrure, pour manteaux de dames. Largeur 1.20. A la Samaritaine. » 2.25	

GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS

PARIS - Rue de la Harpe, Rue de Valenciennes et Rue de la Chapelle - PARIS

Lundi 7 Octobre et Jours suivants

EXPOSITION

NOUVEAUTÉS D'HIVER

Le Catalogue général illustré contenant toutes les Modes nouvelles est dès maintenant à la disposition de toute personne qui en fera la demande à la 1^{re} Caisse ou par lettre affranchie adressée à MM. JULES JALUZOT & Co, au Printemps, PARIS

Expéditions franco à partir de 25 francs. - Envois franco d'Échantillons.



Maison du Petit Saint-Thomas PARIS

Demain Lundi

EXPOSITION GÉNÉRALE

Nouveautés d'Hiver

Nous avons l'honneur d'informer les Dames que notre Grand Album illustré des MODES et NOUVEAUTÉS D'HIVER vient de paraître. Il sera adressé gratis et franco à toute personne qui voudra bien nous en faire la demande, ainsi que les Échantillons des Étoffes nouvelles.

GRANDS MAGASINS DE PYGMALION

Boulevard Sébastopol - Rue de Rivoli - Rue Saint-Denis

LUNDI 7 OCTOBRE

EXPOSITION GÉNÉRALE

DES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Inauguration partielle des AGRANDISSEMENTS

FOULÉ tissu fantaisie pour robes, bonne qualité, nuances mélangées, largeur 90 c. Le mètre » 35	DRAP DE PARIS pure laine, large, étonné. Le mètre » 65
CHEVIOTTE PURE LAINE unis et fantaisies, grande largeur, largeur 100 centimètres (affaires de 2000 pièces). Le mètre » 95	FANTASIES pour robes (affaires importantes) composés d'étonnés, bouclés, boutons, et autres genres. Valeur 2.25 à 3.75. Le mètre » 1.45
HAUTES NOUVEAUTÉS d'albums pour costumes, genres anglais, pour hommes. » 1.95	SERGE PURE LAINE nuances nouvelles, pour robes, larg. 90 cent. Le mètre » 75
SCHOUAS FIN pure laine, nuances nouvelles pour robes. Occasion. Le mètre » 1.05	SATIN JACQUARD pure laine, nuances nouvelles, grande largeur. » 95
CHEVIOTTE GRANITÉ laine, grand choix de couleurs, largeur 100 centimètres. Le mètre » 1.65	

Imprimé sur du papier provenant de la Papeterie de Stains, propriété de la Lanterne. - Encre de la maison Lorrain.

H. DUTERTRE, imprimeur de la Lanterne, 18, rue Richer.